

---

Nos références :

6324419/1 /712483 / COMQ53/ /G5 - Avis divers

Vos références :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR  
14 RUE LE CORBUSIER  
94000 CRETEIL

---

## Attestation de parution

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien (édition 94) , rubrique ANNONCES LEGALES le 04.06.2019

Fait à Paris, le 31/05/19,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

---

**LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires**

**Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : [legales@teamedia.fr](mailto:legales@teamedia.fr)**

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

---

---

## Annonce



### **COMMUNE DE CHENNEVIÈRES SUR-MARNE**

#### **Modification simplifiée du plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Par arrêté du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) n° AP2019-017 en date du 28 Mai 2019, il a été engagé une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chennevières-sur-Marne.

Ce projet de modification a pour objet de :

- Réajuster les règles de clôture dans les zones UA, UC et UD ;
- Harmoniser les constructions avec leur environnement proche ;
- Recommander la construction de logements doublement orientés dans un objectif de performance énergétique ;
- Préciser les règles relatives à la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère de la zone UD ;
- Compléter les règles relatives au stationnement
- Créer un emplacement réservé (ER) pour la réalisation d'un équipement public ;

Modifier une partie du zonage UAa en UA.

Cet arrêté est affiché à la mairie de Chennevières-sur-Marne, et au siège de l'établissement public territorial GPSEA – 14 rue Le Corbusier à Créteil durant un mois.